

Formation Ingénieur spécialité Énergétique en apprentissage



Modalités d'inscription

Pour candidater, déposez votre dossier sur le site dédié de l'Institut Mines-Télécom

<https://alternance.imt.fr/>

Conditions :

- Être titulaire à la rentrée scolaire d'un BAC+2 dans les filières techniques : DUT, CPGE ATS, TSI, PT, BTS, Licence...
- Avoir moins de 30 ans à la date de la signature du contrat d'apprentissage. La limite d'âge est relevée si le candidat a déjà été apprenti ou s'il est handicapé.

Calendrier de recrutement

Date Limite dépôt de dossier	mardi 8 mars 2022
Ecrits (date au choix)	vendredi 1 avril après midi ou samedi 2 avril
Oraux ¹ (date au choix)	jeudi 14 avril, vendredi 15 avril, mardi 19 avril ou mercredi 20 avril
Jury d'admission ²	jeudi 21 avril 2022

¹ Les entretiens de motivation pourront se tenir en visio-conférence pour les candidats hors ile de France

² L'admission définitive est sous condition de signature d'un contrat d'apprentissage. L'école et son CFA partenaire accompagnent le candidat dans sa recherche d'entreprise

Réunions d'information

Retrouvez-nous en 2022 sur

<https://forum-apprentissage-imt.en-virtuel.fr/2022>

les mardi 25 janvier, 1 février et 8 février 2022 de 17h à 20h

Contact :

isupfere@mines-paristech.fr

tél 01 40 51 91 84

<https://www.isupfere.minesparis.psl.eu>